

Le centre de loisirs gêne notre direction

L'hôpital Henri Mondor a un projet de regroupement des consultations de neurosciences. Cela permettrait à notre hôpital d'augmenter le nombre de ses consultations le tout localisé dans un seul emplacement.

Cet ambitieux projet améliore l'offre de soins prodigué aux patients, ceux-ci aujourd'hui doivent parcourir plusieurs étages pour être soigné. Ce projet donnerait également à l'ensemble des services impactés une meilleure organisation et visibilité des soins.

Les services concernés sont : la neurologie, nerfs-muscles, la génétique, la psychiatrie, la médecine physique et réadaptation et la neurochirurgie, pour des consultations de prise en charge des AVC, consultations nerfs-muscles, activités génétique...

SUD Santé soutient bien évidemment ce projet dans la mesure où il donne un nouvel élan à cette activité. En revanche, la direction ne répond pas aux moyens financiers que l'institution alloue à ce regroupement.

Par contre, SUD Santé ne peut-être d'accord sur la localisation de ce regroupement. La directrice ORIO a le projet de **le positionner à la place du centre de loisirs** qui serait transféré sur l'hôpital Albert Chenevier.

Le centre de loisirs gêne notre direction !

En 2009, la directrice ORIO voulait déjà fermer le centre de loisirs en prétextant ne pas pouvoir remplacer les CDD y travaillant. Elle évoquait également le fait que l'institution n'avait pas vocation à garder les enfants du personnel, toujours très sympa cette directrice. Les parents révoltés s'étaient rendus au siège de l'AP-HP et avaient obtenus le maintien du centre de loisirs.



Dès septembre 2013, SUD santé avait alerté la direction sur la réforme des rythmes scolaires et sur l'impact qu'elle aurait sur le centre de loisirs. La direction nous a toujours donnée la même réponse : « Ne vous inquiétez pas nous verrons cela au moment voulu ! »...

SUD Santé a toujours su que la pérennité du centre de loisirs pouvait être remise en cause. C'est maintenant chose faite. Notre direction veut transférer le centre de loisirs sur Albert Chenevier, hôpital à l'avenir incertain.

Si le transfert se fait, il aura lieu avec une **perte de 40 places** ! Le centre de loisirs a vocation à fidéliser le personnel. Un mode de garde pour nos enfants, situés sur notre lieu de travail avec une amplitude horaire d'ouverture en adéquation à nos horaires de travail est indispensable afin de pouvoir concilier vie professionnelle et vie familiale.

La perte du centre de loisirs est une attaque supplémentaires de nos acquis, une nouvelle dégradation de nos conditions de travail.

Une visite des, sans doute, futurs locaux du centre de loisirs a eu lieu le 16 avril 2015 sans les membres CLHSCT de Mondor. Encore une belle preuve que le dialogue social avec notre direction n'existe pas.

Il faut que l'institution soit ambitieuse et donne les moyens à ce projet d'exister.

Il existe sur Mondor des locaux vides avec de grands volumes : les anciens locaux des groupes électrogènes.

Mme ORIO, mettez les moyens financiers nécessaire à la réhabilitation de ces locaux.

Gardons le centre de loisirs sur Mondor et faisons de ce projet de regroupement des neurosciences un vrai projet !

SUD santé demande que notre Centre de Loisirs soit conservé sur Henri Mondor !

avril 2015

SUD Santé Henri Mondor

Hôpital Henri Mondor - 51, av. de Lattre de Tassigny - 94 000 Créteil
tél : 01 49 81 22 89 / courriel : sud.sante@hmn.aphp.fr / site : sudmondor.org
Membre de l'Union syndicale Solidaires